

Strasbourg, le 15 février 2024

Monsieur le Président de la République,

Nous ne cessons de vous alerter depuis des mois sur le drame humanitaire qui se joue dans notre pays. Le constat est toujours plus dramatique. Le 29ème rapport de la Fondation Abbé Pierre le confirmait encore il y a quelques jours : le nombre de personnes à la rue continue d'augmenter. Les vulnérabilités de ces personnes sont toujours plus inquiétantes.

Nous le répétons : le système d'hébergement d'urgence actuel est manifestement inadapté, insuffisant et indigne. Dans nos villes, la fin des plans "Grand Froid" et les remises à la rue ajoutent encore des difficultés à une situation inacceptable : multiplication des campements et des squats, présence de milliers d'enfants et de personnes gravement malades à la rue, lassitude des acteurs de terrain et des communautés éducatives. Nous, maires de grandes villes, arrivons au bout des capacités de nos collectivités pour pallier les carences de la responsabilité de l'Etat.

Le Conseil Constitutionnel a bien confirmé dans sa décision du 25 janvier dernier que le droit à un hébergement d'urgence est un droit inconditionnel. Le Ministre Vergriete avait annoncé, le jour du dernier remaniement ministériel, une enveloppe de 120 millions d'euros supplémentaires pour l'hébergement d'urgence et la volonté de se coordonner avec les collectivités locales et les acteurs de terrain. Nous souhaitons que cet engagement soit poursuivi par le Ministre Kasbarian.

Alors pourquoi le système national reste-t-il aujourd'hui sous-dimensionné ? Pourquoi tant d'appels au 115 restent-ils sans réponse ? Pourquoi les critères d'obtention d'un hébergement sont-ils toujours plus restrictifs ? Nous avons sollicité un échange en urgence mais n'avons reçu aucune réponse. Votre silence à notre cri d'alarme est un mépris pour les personnes contraintes de vivre à la rue et pour le monde médico-social à bout de souffle.

Monsieur le Président, les solutions existent et notre main reste tendue pour refonder ensemble un système doté de moyens adéquats, juste et efficace en lien avec les collectivités et les acteurs de terrain. Nous souhaitons travailler ensemble à un meilleur accès aux droits pour toutes et tous, pour que chacune et chacun puissent vivre dignement, étudier, travailler, se soigner, se loger. Nous souhaitons construire ensemble des solutions pérennes à travers une véritable politique d'accès au logement.

Des vies humaines sont en jeu, comme l'avenir de milliers d'enfants. Nous continuerons pour cela de saisir tous les leviers à notre disposition. C'est pourquoi les villes de Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, Lyon et Rennes déposent des recours indemnitaires contentieux contre l'Etat auprès de leurs tribunaux administratifs respectifs. Nous refusons d'être les spectateurs de la crise humanitaire qui se joue dans nos territoires, et nous sommes déterminés à poursuivre notre combat et nos actions pour la dignité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre très haute considération,

Signataires :

- Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg
- Nathalie Appéré, Maire de Rennes
- Gregory Doucet, Maire de Lyon
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux

- Eric Piolle, Maire de Grenoble
- François Astorg, Maire d'Annecy
- Florence Brau, Maire de Prades-le-Lez
- Emmanuel Denis, Maire de Tours
- Christophe Ferrari, Maire de Pont-de-Claix et Président de Grenoble Alpes Métropole
- Yann Galut, Maire de Bourges
- Jean-Philippe Gautrais, Maire de Fontenay-sous-Bois
- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Mathieu Klein, Maire de Nancy
- Patrick Ledoux, Maire de Louvigny
- Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen
- Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers
- Carine Petit, Maire du XIVème arrondissement de Paris
- Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du XIIème arrondissement de Paris
- Johanna Rolland, Maire de Nantes
- Cedric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne

*Copie au Premier Ministre, au Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, au Ministre du Logement*